# Avis Technique 13/15-1268

*Système de protection à l'eau sous carrelage*

*Procédé sous carrelage*
*System under tiles fixing*
*System unter Fliesenbelag und Plattenbelag*

# Système F.26 Elastoguaina SPEC

**Titulaire :** Société Cercol SpA
Via Valle d'Aosta, 48
IT-41049 Sassuolo (Mo)

Tél. : +39+536875111
Fax : +39+536804860
Internet : www.cercol.com
E-mail : info@cercol.it

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 21 mars 2012)

**Groupe Spécialisé n° 13**
Procédés pour la mise en œuvre des revêtements

Vu pour enregistrement le 17 juin 2015

Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr

Les Avis Techniques sont publiés par le Secrétariat des Avis Techniques, assuré par le CSTB. Les versions authentifiées sont disponibles gratuitement sur le site internet du CSTB (http://www.cstb.fr)
© CSTB 2015

**Le Groupe spécialisé n° 13 « Procédés pour la mise en œuvre des revêtements » de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné le 10 février 2015, la demande de la société CERCOL SPA relative au système de protection à l'eau sous carrelage collé SYSTEME F.26 ELASTOGUAINA SPEC. Il a formulé sur ce procédé l'Avis Technique ci-après. Cet Avis a été formulé pour les utilisations en France Européenne et les DROM.**

## 1. Définition succincte

### 1.1 Description succincte

Le système de protection à l'eau sous carrelage collé (SPEC) SYSTEME F.26 ELASTOGUAINA SPEC est utilisé pour réaliser une protection des supports sensibles à l'eau.

Ce procédé est destiné à la pose de carrelage en revêtement de murs et de sols intérieurs en travaux neufs ou de rénovation.

Le procédé complet est constitué par :

- un primaire adapté au support (le cas échéant),
- la résine SYSTEME F.26 ELASTOGUAINA SPEC appliquée en deux couches croisées,
- le traitement spécifique des points singuliers à l'aide de la bande de renfort F.25 BAND,
- le carrelage collé avec une colle à carrelage adaptée précisée au § 2.4 du Dossier Technique.

### 1.2 Identification

La résine est identifiée par l'appellation « F.26 ELASTOGUAINA » indiquée sur les emballages.

## 2. AVIS

### 2.1 Domaine d'emploi accepté

Le domaine d'emploi accepté est identique à celui proposé à l'article 1 du Dossier Technique.

### 2.2 Appréciation sur le produit

#### 2.21 Satisfaction aux lois et règlements en vigueur et autres qualités d'aptitude à l'emploi

**Données environnementales**

Le procédé ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

**Aspects sanitaires**

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci.

Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

**Prévention des accidents, maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien**

Le procédé dispose d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS). L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

#### 2.22 Aptitude à l'emploi

**Comportement au feu**

Le procédé SYSTEME F.26 ELASTOGUAINA SPEC n'est pas de nature à affecter la tenue au feu des ouvrages.

**Adhérence**

Les conditions de mise en œuvre définies au Dossier Technique permettent d'obtenir une adhérence satisfaisante à condition que le délai de séchage d'une nuit soit respecté avant la mise en œuvre du carrelage.

**Comportement vis-à-vis du passage de l'eau**

Cette sous couche possède des propriétés de protection au passage de l'eau liées à sa nature, sa mise en œuvre en 2 couches croisées de 400 g/m² chacune et aux dispositions particulières pour le traitement des points singuliers : raccordements sol-mur, canalisations traversantes, …

**Tenue au choc du revêtement céramique**

Compte tenu de l'usage qui est réservé à ce procédé, il présente une tenue aux chocs normalement suffisante.

#### 2.23 Durabilité

Dans le domaine d'emploi accepté, la durabilité du revêtement carrelé réalisé est comparable à celle du même revêtement réalisé sur support maçonné.

#### 2.24 Fabrication de la résine F.26 ELASTOGUAINA

Le système d'autocontrôle mis en place sur les matières premières et sur le produit fini permet d'escompter une constance de qualité satisfaisante du procédé.

#### 2.25 Mise en œuvre

Ce système nécessite de respecter les consommations et les délais de séchage. Il exige une mise en œuvre soignée, notamment dans le traitement des points singuliers (raccordements aux angles, traversée de canalisation, …).

### 2.3 Cahier des Prescriptions Techniques

#### 2.31 Assistance Technique de la Société Cercol SpA

La Société Cercol SpA est tenue d'apporter son assistance technique à toute entreprise appliquant le système qui en fait la demande.

#### 2.32 Conditions de mise en œuvre

- Protection à l'eau

  Le support doit être préparé : le cas échéant, un primaire adapté doit être appliqué en respectant les consommations prévues au § 4.1 du Dossier Technique.

  La résine doit être appliquée, sans dilution, en deux couches croisées de 400 g/m² chacune.

  Un soin tout particulier doit être porté au traitement des points singuliers. Ce traitement nécessite l'utilisation :

  - de la bande de renfort F.25 BAND et d'un mastic sanitaire 25E pour les angles rentrants et sortants, pour le raccordement sol/paroi verticale, pour les canalisations traversantes en sol et pour le raccordement aux petites surfaces horizontales.
  - d'un profilé adapté associé à la bande de renfort F.25 BAND ou de mastic sanitaire 25E pour le raccordement en mur aux appareils sanitaires.
  - d'un mastic sanitaire 25E pour les canalisations traversantes en mur et le raccordement en sol au bac à douche scellé sur le support.

- Colle à carrelage associée

  Il est nécessaire d'utiliser une colle à carrelage indiquée au § 2.4 du Dossier Technique et adaptée à l'ouvrage : nature et porosité des carreaux, support, classement à l'eau du local, …

**Information des entreprises de plomberie et de menuiserie**

- Le maître d'œuvre doit informer, dans les documents particuliers du Marché, l'entreprise de plomberie qu'un système de protection à l'eau est prévu ainsi que l'entreprise de menuiserie en cas de réalisation d'un plancher bois.

- L'entreprise de pose de revêtement doit informer l'entreprise de plomberie directement ou, à défaut, par l'intermédiaire du maître d'œuvre, du maître d'ouvrage ou du coordinateur des principales spécificités liées à ce procédé pour la mise en place des appareils sanitaires par référence à l'Avis Technique :
  - en sol, l'évacuation des eaux de la baignoire ou du receveur de douche doit s'effectuer au moins 5 cm au-dessus du sol fini,
  - en mur, les canalisations doivent dépasser d'1 cm au moins du nu de la paroi.

## Conclusions

### Appréciation globale

L'utilisation dans le domaine d'emploi proposé est appréciée favorablement.

### Validité

Jusqu'au 28 février 2018.

*Pour le Groupe Spécialisé n° 13*
*Le Président*

# Dossier Technique
## établi par le demandeur

# A. Description

Le procédé SYSTEME F.26 ELASTOGUAINA SPEC est un système de protection à l'eau sous carrelage (SPEC) destiné à la réalisation en local humide d'ouvrages carrelés sur supports sensibles à l'eau. Il est constitué d'une résine en pâte appliquée le cas échéant sur un primaire et recouverte d'un carrelage collé.

Ce procédé comprend également le traitement des points singuliers à l'aide de la bande de renfort F.25 BAND.

## 1. Domaine d'emploi

Ce procédé est utilisable en travaux neufs et travaux de rénovation, en sols et murs, dans les locaux humides intérieurs, qui ne présentent pas de joint de dilatation et sur les supports définis ci-après.

Ce procédé est également compatible avec les supports en maçonnerie et béton pour le traitement des jonctions.

### 1.1 Locaux et supports visés en sols intérieurs

#### 1.11 En sols intérieurs

Les locaux visés en sol sont les locaux sans siphon classés P3 E2 au plus ainsi que les salles d'eau ou de bains, douches et WC à usage privatif sur support en bois ou dérivés du bois.

#### 1.12 En murs intérieurs

Les locaux visés en murs sont les locaux dont les parois sont classées EC au plus selon le « classement des locaux en fonction de l'exposition à l'humidité des parois et nomenclature des supports pour revêtements muraux intérieurs » (*e-cahier du CSTB* 3567).

### 1.2 Supports visés

#### 1.21 En sols intérieurs

En sols intérieurs, les supports visés en travaux neuf et en rénovation sont ceux définis dans le CPT SPEC au § 5.2.1.

La pose sur chape sèche et chape à base de sulfate de calcium bénéficiant d'un Avis Technique ou d'un Document Technique d'Application en cours de validité est également visée sur isolant hors planchers chauffants et locaux froids.

#### 1.22 En murs intérieurs

En murs intérieurs, les supports visés en travaux neufs et en rénovation sont ceux définis dans le CPT SPEC au § 5.2.2.

### 1.3 Carreaux associés

Les carreaux ou analogues associés - nature et format - sont ceux indiqués au NF DTU 52.2 (P61-204) « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles » qui comprend les parties suivantes :

- Cahier des Clauses Techniques pour les murs intérieurs du NF DTU 52.2-1-1-1 (P61-204-1-1-1),
- Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs du NF DTU 52.2-1-1-3 (P61-204-1-1-3),

complétés ou modifiés comme suit :

- en sol, sur chape sèche et support en bois, la surface des carreaux ou analogues associés est comprise entre 100 et 1200 cm² avec un élancement de 3, entre 1200 et 1600 cm² avec un élancement de 1.
- en mur, les limitations de surface en fonction des carreaux (nature, porosité) et de la colle choisie sont précisées dans le tableau 2.

## 2. Matériaux

### 2.1 Résine F.26 ELASTOGUAINA

Produit en pâte prêt à l'emploi composé de résine synthétique en dispersion aqueuse.

Le produit est conditionné dans des seaux de 5 ou 25 kg.

SYSTEME F.26 ELASTOGUAINA SPEC peut être conservé 1 an dans son emballage d'origine fermé, entreposé dans un endroit à l'abri du gel et du soleil. Sont indiqués sur les seaux, le mode d'emploi résumé, la date de fabrication, le centre de production et le numéro de lot.

**Caractéristiques**

- Couleur : grise
- Masse volumique (kg/m³) : 1450 (± 100)
- pH : 8,5 (± 1)
- Extrait sec (%) : 72,5 (± 1)
- Taux de cendres (%) :
  - à 450°C : 47,6 (± 1)
  - à 900°C : 28,00 (± 2)

### 2.2 Primaire F 28/G APPRETTO

Liquide prêt à l'emploi composé de résines synthétiques en dispersion aqueuse.

Le produit est conditionné dans des bidons de 5 et 25 kg.

F 28/G APPRETTO peut être conservé 1 an dans son emballage d'origine fermé, entreposé dans un endroit à l'abri du gel et du soleil. Sont indiqués sur les bidons, le mode d'emploi résumé, la date de fabrication, le centre de production et le numéro de lot.

**Identification**

Les caractéristiques d'identification du primaire sont indiquées sur la fiche d'identification n° 78-177, associée aux certifications des colles à carrelage et enduits de sol.

### 2.3 Primaire F 29 ECOPRIMER T

Liquide prêt à l'emploi composé de de résines synthétiques en dispersion aqueuse.

Le produit est conditionné dans des bidons de 5 kg.

F 29 ECOPRIMER T peut être conservé 1 an dans son emballage d'origine fermé, entreposé dans un endroit à l'abri du gel et du soleil. Sont indiqués sur les bidons, le mode d'emploi résumé, la date de fabrication, le centre de production et le numéro de lot.

**Identification**

Les caractéristiques d'identification du primaire sont indiquées sur la fiche d'identification n° 79-177, associée aux certifications des colles à carrelage et enduits de sol.

### 2.4 Colles à carrelage

Les colles à carrelage visées dans le système SYSTEME F.26 ELASTOGUAINA SPEC sont les colles de la Société Cercol SpA listées ci-après, bénéficiant d'un certificat en cours de validité.

- Mortiers colles pour le sol et le mur :
  - F 19 EXTRA
  - F 20 EXTRA
  - F 55 CERMONO T
  - F 55 CERFIX

### 2.5 Produits connexes

#### 2.51 Bande de renfort d'angle F 25 BAND

- Bande de format 12 cm x 10 ml et 12 cm x 50 ml, constituée d'un non tissé avec renfort médian en caoutchouc
  - Masse linéique (g/ml) : 40 (± 10 %)

#### 2.52 Collerette

Collerette F 28 SCARICHI de format 120 x 120 cm en non tissé avec renfort médian en caoutchouc.

#### 2.53 Angles préformés

Angles préformés F 25 ANGOLO INTERNO / ESTERNO constitués d'un non tissé avec renfort médian en caoutchouc.

#### 2.54 Mastic

Le mastic utilisé pour le traitement des points singuliers et les finitions est un mastic sanitaire 25E.

***Tableau 1 – Support admis en murs intérieurs : ouvrage neuf***

| Local | | Enduit base plâtre | | Cloison en carreaux de plâtre | | | Cloison ou doublage de mur | | Cloison en carreaux de terre cuite | | Maçonnerie en blocs de béton cellulaire | | Enduit base ciment | Béton | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | S4 | S5 | S8 | S9 | S10 | S6 | S7 | S11 | S12 | S14 | S13 | S3 | S1 | S2 |
| EA | | | | | | | | | | | | | | | |
| EB | | | | | | | | | | | | | | | |
| EB+ privatif | Hors zone d'emprise bac à douche/ baignoire | | | | | | | | | | | | | | |
| | Dans zone d'emprise bac à douche/ baignoire | | 1 | | | | | 6 | 1 | 2 | 1 | 2 | | | |
| EB+ collectif | | | | | | 5 | | 3 | | 4 | | 4 | | | |
| EC | | | | | | | | | | 4 | | 4 | | | |

***Nature des supports***

Les documents de référence des ouvrages sont définis dans le NF DTU 52.2 P1-1-1 (P61-204-1-1-1).

S1 : Murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton ayant un aspect de parement courant
S2 : Murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton ayant un aspect de parement soigné
S3 : Enduit à base de ciment (bâtard, ciment, monocouche de catégorie OC3) sur mur en béton ou murs et parois en maçonnerie de type Rt3
S4 : Enduit au plâtre sur murs et parois en maçonnerie présentant une dureté Shore C minimale ≥ 40
S5 : Enduit au plâtre sur murs et parois en maçonnerie présentant une dureté Shore C minimale ≥ 60
S6 : Plaques de parement en plâtre non hydrofugé (faces cartonnées) éléments de doublage solidaire du support ou éléments de cloisons légères ou de doublage indépendant
S7 : Plaques de parement en plâtre hydrofugé – type H1
S8 : Cloisons en carreaux de plâtre
S9 : Cloisons en carreaux de plâtre hydrofugé (coloration bleue)
S10 : Cloisons en carreaux de plâtre hydrofugé « plus » ou « hydro » (coloration verte)
S11 : Cloisons en carreaux de terre cuite nus (non revêtus d'enduit) montés avec un liant colle à base de plâtre
S12 : Cloisons en carreaux de terre cuite nus (non revêtus d'enduit) montés avec un liant colle à base de ciment
S13 : Parois maçonnées en blocs de béton cellulaire montés avec un liant colle à base de ciment
S14 : Cloisons nues en blocs de béton cellulaire montées avec un liant colle à base de plâtre

**Légende**

| | |
|---|---|
| | Support visé en pose collée directe dans le NF DTU 52.2 P1-1-1 (P61-204-1-1-1). |
| | Support non visé |
| **1** | Le SPEC - résine et carrelage collé - doit être mis en œuvre jusqu'à environ 2 m de haut (tolérance 10 %) par rapport au fond du bac à douche ou de la baignoire. |
| **2** | Support admis en pose collée directe si le revêtement sur l'autre face de la cloison n'est pas sensible à l'eau. Sinon, mise en œuvre du SPEC - résine et carrelage collé - jusqu'à environ 2 m de haut (tolérance 10 %) par rapport au fond du bac à douche ou de la baignoire. |
| **3** | Le carrelage doit être mis en œuvre jusqu'au plafond (ou au plafond suspendu) et l'ensemble de la surface carrelée est protégé par SPEC - résine et carrelage collé, pied de cloison compris. |
| **4** | Support admis en pose collée directe si le revêtement sur l'autre face de la cloison n'est pas sensible à l'eau. Sinon le carrelage doit être mis en œuvre jusqu'au plafond (ou au plafond suspendu) et toute la surface carrelée doit être protégée par SPEC - résine et carrelage collé -, pied de cloison compris. |
| **5** | Si l'Avis Technique du support demande un traitement des pieds de cloisons, le SPEC - résine et carrelage collé - peut être utilisé pour ce traitement dans les zones carrelées. |
| **6** | Support admis sans exigence complémentaire si le traitement des joints et les rebouchages sont effectués en totalité avec des produits hydrofugés conformément aux dispositions définies dans l'Avis Technique. Sinon, mise en œuvre du SPEC - résine et carrelage collé - jusqu'à environ 2 m de haut (tolérance 10 %) par rapport au fond du bac à douche ou de la baignoire. |

***Tableau 2 - Nature et format de carreaux admis en pose collée murale***

| **Nature et porosité des carreaux** | | **Surface maximale des carreaux** |
|---|---|---|
| | | **Mortier colle** |
| Plaquettes murales de terre cuite | | 231 cm² |
| Carreaux de terre cuite | Groupes AIIa - AIIb - AIII BIIa - BIIb - BIII | 900 cm² |
| Carreaux céramiques pressés ou étirés d'absorption d'eau > 3 % | | 2200 cm² |
| Faïence | Groupe BIII | |
| Pierres naturelles de porosité > 2% | | |
| Pierres naturelles de porosité ≤ 2% | | |
| Carreaux céramiques pressés ou étirés d'absorption d'eau ≤ 3 % et > 0,5 % | Groupes AI- BIb | |
| Carreaux céramiques pleinement vitrifiés d'absorption d'eau ≤ 0,5 % | Groupes AI - BIa | |
| Pâte de verre, émaux | | 120 cm² |
| **Masse surfacique maximale du revêtement associé** | | 40 kg/m² |

## 3. Fabrication – Contrôle et stockage

La résine F.26 ELASTOGUAINA est produite dans l'usine de Mediglia (Italie) de la Société Mapei SpA.

Les contrôles suivants sont réalisés dans l'usine productrice par le fabricant :

- Aspect
- Extrait sec (chaque fabrication)
- Viscosité (chaque fabrication)
- Taux de cendres à 450°C (1 fois/mois)
- Masse volumique pâte (chaque fabrication)
- Ph (chaque fabrication)

## 4. Mise en œuvre

### 4.1 Reconnaissance du support et préparation éventuelle

#### 4.11 Supports en sol

La reconnaissance du support s'effectue conformément au § 7.11 du CPT SPEC.

#### 4.111 Chape à base de sulfate de calcium

Le primaire F28/G APPRETTO est appliqué (*tableau 3*) après vérification de l'humidité résiduelle de la chape.

#### 4.112 Chape sèche

La chape doit être réalisée conformément à l'Avis Technique correspondant.

Le primaire F28/G APPRETTO est appliqué avant la mise en œuvre de la résine (tableau 3).

#### 4.113 Raccord avec support base ciment (traitement du retour en sol des pieds de cloison, ...)

Le primaire F28/G APPRETTO est appliqué sur le support base ciment (tableau 3).

#### 4.114 Supports bois

La reconnaissance du support bois s'effectue suivant le § 7.1.1.4 du CPT SPEC.

Le primaire F 29 ECOPRIMER T est appliqué avant la mise en œuvre de la résine (tableau 3).

#### 4.115 Ancien revêtement

##### *4.1151 Ancien carrelage*

La reconnaissance du carrelage existant et les travaux préparatoires sont effectués conformément aux dispositions du CPT « Revêtements en carreaux céramiques ou analogues collés au moyen de mortiers colles en rénovation de sols intérieurs dans les locaux P3 au plus » § A1 et A2 (CPT Sols P3 - Rénovation) complétées comme suit :

Le primaire F 29 ECOPRIMER T est systématiquement appliqué avant la mise en œuvre de la résine (tableau 3).

##### *4.1152 Anciennes dalles semi flexibles*

Dans le cas de dalles semi flexibles et produits associés contenant de l'amiante, il conviendra de se conformer aux dispositions réglementaires en vigueur.

Pour les produits sans amiante, la reconnaissance du support et sa préparation sont effectuées conformément aux dispositions des § B1 et B2 CPT Colles à carrelage Sols P3 - Rénovation, complétés comme suit :

Le primaire F 29 ECOPRIMER T est appliqué avant la mise en œuvre de la résine (tableau 3).

#### 4.12 Supports en mur

Les prescriptions générales pour la reconnaissance du support et sa préparation sont les mêmes que pour un collage direct (cf. NF DTU 52.2 P1-1-1 (P61-204-1-1-1) « Cahier des Clauses Techniques pour les murs intérieurs »). Les prescriptions de reconnaissance pour les travaux de rénovation sont indiquées au § 7.1.2 du CPT SPEC. Le tableau 4 récapitule les primaires adaptés à chaque support en travaux neufs ou de rénovation et les prescriptions de mise en œuvre propre à chacun.

#### 4.121 Anciennes cloisons en carreaux de plâtre standard ou avec un enduit base plâtre

Le primaire F28/G APPRETTO est appliqué avant la mise en œuvre de la résine (tableau 4).

#### 4.122 Anciens doublages ou cloisons en plaques de parement en plâtre

Le primaire F28/G APPRETTO est appliqué avant la mise en œuvre de la résine (tableau 4).

#### 4.123 Anciennes cloisons en carreaux de terre cuite, ancien mur en bloc de béton cellulaire

Le primaire F28/G APPRETTO est appliqué avant la mise en œuvre de la résine (tableau 4).

#### 4.124 Anciens revêtements

##### *4.1241 Ancien carrelage*

Le primaire F 29 ECOPRIMER T est appliqué avant la mise en œuvre de la résine (tableau 4).

##### *4.1242 Ancienne peinture*

Le primaire F 29 ECOPRIMER T est appliqué avant la mise en œuvre de la résine (tableau 4).

***Tableau 3 - Choix et prescriptions d'application des primaires en fonction des supports et des revêtements conservés ou non en sol***

| | | Primaire associé | Matériel d'application | Consommation (g/m²) | Délais de séchage |
|---|---|---|---|---|---|
| Supports neufs nus | Chape à base de sulfate de calcium | F 28/G APPRETTO | Pinceau ou rouleau | 150 à 250 | 1 heure au moins (sec au toucher) |
| | Chape sèche | | | 150 environ | |
| Anciens supports revêtus | Carrelage | F 29 ECOPRIMER T | | 100 à 150 | 2 heures au moins (sec au toucher) |
| | Dalles vinyles semi flexibles | | | | |
| Planchers de doublage neufs en panneaux de CTB-H, de CTB-X ou OSB3 | | | | 100 environ | 2 heures au moins (sec au toucher) |
| Supports (neufs ou anciens cités au § 1.1) ragréés avec un produit de ragréage P3 adapté, béton (traitement des retours) | | F 28/G APPRETTO | | 100 environ | 1 heure au moins (sec au toucher) |

***Tableau 4 - Choix et prescriptions d'application des primaires en fonction des supports et des revêtements conservés ou non en murs intérieurs***

| | | Primaire associé | Matériel d'application | Consommation (g/m²) | Délais de séchage |
|---|---|---|---|---|---|
| Supports neuf nus | Plaques de plâtre cartonnées H1 et carreaux de plâtre hydrofugés | F 28/G APPRETTO | Pinceau ou rouleau | 150 à 250 | 1 heure au moins (sec au toucher) |
| | Carreaux de terre cuite | | | 150 environ | |
| | Béton (traitement des retours) | | | | |
| | Béton cellulaire | | | | |
| | Enduit au plâtre | | | | |
| Anciens supports revêtus | Carrelage | F 29 ECOPRIMER T | | 100 à 150 | 2 heures au moins (sec au toucher) |
| | Peinture | | | | |
| Anciennes cloisons en plaque de parement en plâtre cartonnées poncées | | F 28/G APPRETTO | | 150 environ | 1 heure au moins (sec au toucher) |
| Anciennes cloisons en carreaux de plâtre ou avec un enduit au plâtre | | | | | |

### 4.2 Traitement des points singuliers

Les points singuliers sont traités avant la partie courante.

Le § 7.2 du CPT SPEC précise les dispositions, complétées comme suit :

#### 4.21 Ouvrages muraux : traitement du raccord sol-mur

Le primaire adapté aux supports en sol et mur doit être appliqué conformément aux indications des tableaux 3 et 4.

Le raccordement sol-paroi verticale est ensuite réalisé au moyen de la bande F 25 BAND pliée en deux, marouflée dans une couche de résine F.26 ELASTOGUAINA appliquée au pinceau sur l'ensemble de la surface à recouvrir par la bande.

La disposition de la bande de renfort F 25 BAND dans les angles est indiquée sur les figures 3 et 4 du CPT SPEC. La bande est plaquée à l'aide de la face lisse d'une taloche à plat ou d'une taloche à enduire tenue en biais, en prenant soin d'éviter les plis. La bande est aussitôt recouverte d'une couche de F.26 ELASTOGUAINA Les angles préformés peuvent également être utilisés.

Une première, puis une seconde couche de résine F.26 ELASTOGUAINA sont ensuite réalisées en continuité avec la partie courante.

#### 4.22 Ouvrages en sol : traitement des relevés en murs

Dans le cas de pose sur chape flottante sur sous couche acoustique, avant la pose du carrelage, un élément assurant la désolidarisation entre le carrelage et la paroi verticale doit être mis en place (exemple : cordon de mastic).

### 4.3 Jonction avec les appareils sanitaires

Le traitement des jonctions avec les appareils sanitaires s'effectuera suivant les dispositions définies au § 7.3 du CPT SPEC.

### 4.4 Partie courante

Une première couche de résine F.26 ELASTOGUAINA est réalisée au rouleau à poils longs en respectant une consommation de 400 g/m² au moins.

Après 3 heures de séchage au moins (SYSTEME F.26 ELASTOGUAINA SPEC sec « au toucher »), une seconde couche est réalisée en passes croisées, en respectant une consommation de 400 g/m² au moins.

### 4.5 Délais de séchage

La pose du carrelage est réalisée au plus tôt le lendemain de l'application de la seconde couche de F.26 ELASTOGUAINA.

En sol, l'accès au local doit être interdit avant la pose du carrelage.

### 4.6 Pose collée du carrelage

Pour la pose du carrelage (format de la spatule crantée, encollage simple ou double encollage, type de joints, réalisation des joints entre carreaux, …), on se réfère aux indications du NF DTU 52.2 (P61-204-1-1-1 « Cahier des Clauses Techniques pour les murs intérieurs » et P61-204-1-1-3 « Cahier des Clauses Techniques pour les sols intérieurs et extérieurs ») en fonction des carreaux et de la colle choisis.

Lors de la pose, un espace de 5 mm au moins doit être ménagé entre le bord de l'appareil sanitaire et le carrelage (cf. § 4.3) si un profilé adapté n'est pas mis en place.

## 5. Assistance technique

La Société CERCOL SpA met son assistance technique à la disposition des entreprises, des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, pour la mise en route des chantiers et la maîtrise des aspects particuliers de ce procédé.

Nota : Cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage ni à la réception des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

# B. Résultats expérimentaux

Des essais pour l'évaluation de l'aptitude à l'emploi du système SYSTEME F.26 ELASTOGUAINA SPEC ont été réalisés au CSTB.

# C. Références

### C1. Données Environnementales [1]

Le procédé SYSTEME F.26 ELASTOGUAINA SPEC ne fait pas l'objet d'une Fiche de Déclaration Environnementale (DE). Il ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Les données issues des DE ont notamment pour objet de servir au calcul des impacts environnementaux des ouvrages dans lesquels les procédés visés sont susceptibles d'être intégrés.

### C2. Autres références

- Lancement du système : 2002
- Importance des chantiers : environ 80 000 m² ont été réalisés en France.

[1] Non examiné par le Groupe Spécialisé dans le cadre de cet Avis.